



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Journal Suisse de la Pêche / Octobre 2009

Des décisions majeures ont fait l'objet d'une discussion préalable

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) prendra deux décisions majeures lors de l'assemblée des délégués (AD) du 17 octobre 2009 à Lucerne : le retrait ou non de l'initiative de renaturation et l'introduction d'une gestion centralisée des adresses. Les deux affaires ont été discutées début septembre à l'occasion de la Conférence des présidents, qui a eu lieu à Olten.

En mai, à Schaffhouse, l'AD a décidé de réformer fondamentalement la fédération. En septembre s'est donc tenue la Conférence des présidents à laquelle des fédérations cantonales et des fédérations membres étaient, pour la première fois, invitées. Roland Seiler, président central de la FSP, était ravi de la forte participation et a expliqué les objectifs de la conférence.

Le comité directeur recomposé a d'une part donné des informations sur les activités et projets actuels.

L'autre point important était l'opinion des présidents concernant deux affaires importantes, qui se trouvent au cœur de l'assemblée des délégués d'automne qui a lieu le 17 octobre à Lucerne.



Contre-proposition indirecte

Dans quelques mois, le moment décisif sera venu pour l'initiative populaire « Eaux vivantes » qui a recueilli 161 836 signatures. Les commissions préparatoires du Conseil national et du Conseil des Etats ont réussi à obtenir ce que le Conseil fédéral avait rejeté : une contre-proposition indirecte « qui apporte tout compte fait beaucoup à la pêche ». Dans ses explications, Roland Seiler a donné un aperçu des engrenages de précision qui entrent en jeu dans la prise de décision politique et dans le cadre desquels la fédération s'est largement engagée dans des délibérations avec des membres du Parlement, mais aussi d'autres organismes, tels que la Conférence gouvernementale des cantons alpins.

Retrait : oui ou non ?

D'une manière générale, Roland Seiler a loué avec fierté la grande participation des pêcheurs à cette initiative.



« Nous étions certes contents de la collaboration avec d'autres organisations, mais il n'en reste pas moins que près de 115 000 des 162 000 signatures proviennent de la fédération de pêche. Il s'agit là d'un message décisif, car la fédération a ainsi démontré sa capacité référendaire et sa capacité à mener campagne. »

Si la contre-proposition indirecte du Conseil des Etats est également adoptée sans grandes amputations par le Conseil national, « l'initiative aura eu un grand impact, sans qu'il ait été nécessaire d'exiger une votation populaire. » La décision définitive sur le maintien ou le retrait de l'initiative sera prise à l'assemblée des délégués en octobre.

Gestion des adresses

La décision d'instaurer une gestion centralisée des adresses est elle aussi d'une importance majeure, quoique sur le plan administratif et non politique.

Si différents que semblent les deux sujets au premier abord, ils ont malgré tout un rapport.

« A l'heure actuelle, pour qu'une fédération soit capable d'agir et de réagir promptement, elle doit impérativement être en mesure de contacter rapidement et facilement ses membres », a déclaré Roland Seiler. C'est par exemple nécessaire lorsqu'il faut communiquer des actions politiques, des sondages ou des informations importantes de première main. Mais ce n'est pas tout : la fédération de pêche prévoit un logiciel donnant aux fédérations cantonales et aux sociétés de pêche la possibilité de s'acquitter de toute l'administration de l'association sur ce système.

Bonne solution trouvée

Conjointement au projet, le comité directeur a présenté un règlement qui a, comme prévu, donné lieu à une longue discussion à la Conférence des présidents.

Sur le principe, le projet de gestion centralisée des adresses n'a pas été contesté,



contrairement à la possibilité de mettre les adresses à la disposition d'utilisateurs tiers. Le débat ouvert et très constructif – les demandes initiales étaient diamétralement opposées – a abouti à une bonne solution : la FSP est fondamentalement autorisée à vendre les adresses à des utilisateurs tiers dans une limite raisonnable, « parce que cela constitue une source possible de revenus pour la fédération » Chaque membre a toutefois la possibilité d'indiquer par voie électronique s'il consent ou non à la transmission de son adresse.

Il s'en passe des choses !

Les informations brèves ont montré que la FSP déborde d'énergie depuis sa refonte. Des membres du comité directeur ont donné des informations :

- Martin Huber a présenté le projet « Poisson de l'année 2010 ». Le blageon sera le premier à entrer en lice.
- Thierry Potterat a parlé de la création de la catégorie « Donateurs » prévue conformément aux nouveaux statuts. Là encore, les débats lors de la Conférence des présidents ont été constructifs. Il a été décidé de fixer la cotisation à CHF 99 au lieu des CHF 80 initialement suggérés.
- Roland Seiler a expliqué les efforts de la FSP en faveur d'une réponse positive du Parlement à la pétition contre les oiseux piscivores.

- André Blanc a donné un aperçu de l'état des finances et évoqué la création prévue d'une unité de compétence « sponsoring et collecte de fonds ».

• Hanspeter Güntensperger a présenté l'activité actuelle de la boutique de la FSP et a demandé la possibilité de l'inviter avec sa boutique lors des manifestations relativement importantes, afin de pouvoir tenir un stand.

• L'administrateur Philipp Slicher a annoncé de nouveaux moyens pédagogiques pour la formation et indiqué espérer que le nœud gordien concernant l'attestation SaNa soit tranché.

• Kurt Bischof a évoqué la conférence de presse du 1^{er} juillet 2009 sur le thème de la « Lutte contre les petites centrales hydroélectriques ».

• Roland Seiler a exposé le concept de la présentation de la FSP lors de l'exposition « Pêche Chasse Tir » du 18 au 21 février à Berne.

• La FSP s'intéresse au projet « Colonisation des eaux suisses par le saumon », dévoilé à Olten par le représentant du WWF, Andreas Knutti.

Souhaits et suggestions

La Conférence des présidents a également donné à ces derniers la possibilité d'exprimer leurs souhaits.

Roger Zbinden de la fédération cantonale vaudoise s'est par exemple montré impressionné par les diverses activités et espère que « sa » fédération restera affiliée à la FSP malgré les menaces de départ préférées lors de l'AD à Schaffhouse.

Au nom des sections de Suisse orientale, Michael Fiechter a enfoncé des portes ouvertes en demandant que la fédération fasse plus de relations publiques.

Kurt Bischof